

# CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE

LUNDI 8 FEVRIER 2021

## ÉCOLE PRIMAIRE DE GOUVILLE

Le conseil d'école s'est déroulé en **visioconférence** en raison du contexte particulier lié au à la pandémie du COVID 19.

### **CONNECTES :**

Enseignants : Mmes VEROVE, LUCAS, DORLEANS, THOMINE, JOLLY, MARCHETEAU

M. LOHIER, LAURENCE

Parents d'élèves titulaires : Mmes BELLAMY Charlotte, MARIE Céline, MARION Pauline.

Parents d'élèves suppléants : Mr THERESE Sébastien

Mr le Maire de Gouville : Mr LEGRAS François

Vice-président de la CMB, en charge des affaires scolaires : Mr VAUGEOIS,

Chargée des affaires scolaires : Mme LAISNEY

**EXCUSES :** Mme BORGNON, Inspectrice de l'Éducation nationale

Mmes THOURY Marion, RIGOT Sara, NAVARRE Laëtitia parents d'élèves

### **Présentation de l'ordre du jour :**

En 2017, l'organisation du temps scolaire de l'école de Gouville a été modifiée. En effet, la CMB n'étant plus en mesure d'organiser des Temps d'Activités Périscolaires, le conseil d'école du 27 juin 2017 a voté un retour à la semaine de 4 jours.

Cette organisation est soumise à renouvellement tous les 3 ans. En raison du contexte sanitaire, les projets ont été prolongés d'une année. Tous les projets sont donc soumis à renouvellement au titre de la rentrée scolaire 2021.

L'objet de ce conseil d'école est donc de présenter conjointement avec la CMB l'organisation de la rentrée 2021.

Mr Vaugeois informe le conseil d'école que la commission scolaire de la CMB a adopté à l'unanimité le maintien du fonctionnement actuel, à savoir 4 jours de classe par semaine.

Le conseil des maîtres du 12 janvier s'est prononcé pour un maintien de l'organisation actuelle.

Mme Lucas précise qu'elle serait favorable à un retour à 4 jours et demi si des activités périscolaires étaient mises en place sur le temps libéré.

Les parents ne formulent aucune remarque.

En conséquence le conseil d'école propose le maintien de l'organisation de la semaine sur 4 jours.

Le conseil d'école est terminé à 20h55.